

VERSION PROVISOIRE

Juin
2020



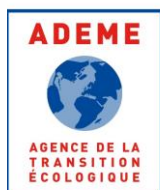
EXPERTISES

APR Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

RECYLUSE - LA RECYCLERIE DU FUTUR : LIVING LABS DE LA REUTILISATION ET DE LA RECONCEPTION

RECOMMANDATIONS POUR
L'ACTION PUBLIQUE

GOBERT Julie, ALLAIS Romain, TYL
Benjamin, DEROUBAIX José-Frédéric



En partenariat avec :



Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

- Promouvoir les actes de réparation (raccommoder, remettre en état, rétablir une fonctionnalité...) passe par **l'utilisation et la reconnaissance des multiples termes, processus, gestes, profils de réparateurs/réparatrices** qui s'y rapportent.
- **Les collectivités locales doivent clarifier leur rôle** : elles doivent assumer jouer un rôle d'animateur territorial et d'accompagnement des porteurs de projet pour qu'ils puissent identifier les sources de financement, le foncier disponible, etc. Pour ce faire, elles doivent essayer de déségmenter les politiques publiques : ne pas traiter la question de la réparation par le seul biais des déchets et en limiter par là-même la réflexion à des syndicats spécialisés (où les questions sont traitées d'un point de vue technique).
- **La collectivité veillera à apporter son support sous différentes formes tout au long du processus de construction et intégrera les activités de la recyclerie dans ses politiques publiques** (plans de prévention des déchets, TEPOS, insertion...)
- Il est important que **les collectivités travaillent/participent à l'élaboration**
 - d'une cartographie locale des acteurs de la réparation de leur territoire (artisans, initiatives de l'économie sociale et solidaire, activités associatives, propositions des grandes enseignes).
 - d'une étude des attentes des habitant.e.s du territoire sur les questions de réparation/réutilisation en fonction du territoire.
- Les living labs ne permettent pas d'initier des projets de recyclerie mais confortent les porteurs et participants dans leurs pratiques actuelles. Ils favorisent l'émulation entre les participants. Ils permettent de co-construire une vision de la recyclerie territorialisée et son opérationnalisation qui doit être considérée comme un élément du futur système de production-consommation.

Contexte et objectif du projet

La Commission Européenne demande à ce que : « au fur et à mesure que les déchets iront moins en décharge, ils seront redirigés vers une série d'options plus intéressantes dans la hiérarchie des déchets, ce qui sera bénéfique pour l'environnement. » (2008/98/EC). Ainsi la politique de gestion des déchets s'articule généralement autour de la stratégie des 3R, pour « Réduire – Réutiliser – Recycler ». « Réduire » est une stratégie essentiellement préventive. Elle demande de la part des citoyens des changements de comportement, et de la part des concepteurs une remise en cause de la fonctionnalité des produits et de leur architecture. « Réutiliser » est une stratégie de réduction de l'impact environnemental du produit. Elle vise à réutiliser tout ou partie du produit en fin de vie, et donc de préserver ainsi la valeur ajoutée lors de la conception et de la fabrication. « Recycler » est aujourd'hui la solution largement plébiscitée en termes de politique de traitement des déchets. Par la mise en place de filières industrielles, elle permet de récupérer de la matière première secondaire qui sera utilisée pour concevoir de nouveaux produits.

La solution la plus efficace pour préserver les ressources doit reposer sur la réduction des déchets à la source, la durabilité des produits et le développement de cycles de vie additionnels courts et locaux que sont le réemploi et la réparation (Fortin, 2010). La réparation et le réemploi de produit ont le potentiel de réduire la consommation de matière

première et engageant plus fortement les citoyens dans la gestion des déchets, à travers le développement d'une économie basée sur des structures locales (Fortin, 2010) Ateliers de réparation, ressourceries, recyclerie, repair cafés, etc., de nombreuses initiatives autour du réemploi et de la réparation ont émergé sur les territoires. Souvent très locales et isolées, elles sont généralement issues de mobilisations collectives, avec des finalités sociales ou environnementales. Ces activités remettent en question nos modes de consommation et de production actuels en proposant des produits réemployés, réparés ou « surcyclés » sur le marché. Ainsi, ce sont des acteurs-clefs pour la transition en cours vers l'économie circulaire. Pour autant, ces initiatives restent des niches et les structures porteuses peinent à pérenniser leurs activités. La transition des activités de réparation/réemploi vers un régime résilient requiert de dépasser l'angle technique de la gestion des déchets pour embrasser de manière concomitante les enjeux techniques, politiques, culturels, et sociétaux dans une approche systémique.

Toutefois les tiers espaces de la réparation souffrent globalement d'un manque de légitimité et de visibilité. Pour y pallier il serait utile de créer des réseaux territoriaux de réparation. Ce projet de recherche-action qui s'est appuyée sur deux études de cas – le Pays Basque et la communauté de communes Cœur de Savoie – vise à comprendre ce qui est à l'œuvre dans l'invisibilité et l'illégitimité institutionnelle de ses initiatives, dans les résistances des citoyen.nes. En

découlaient trois objectifs : Comment faciliter l'adhésion des consommateurs aux pratiques de réparation/réemploi dans la diversité de leurs profils, de leurs compétences et appétences concernant ces processus de restauration, de transformation de l'objet ? Comment mieux intégrer l'ensemble des acteurs concernés dans une dynamique territoriale via des réseaux de réparation/réutilisation ? Comment stimuler la collaboration d'acteurs hétérogènes dans le cadre d'ateliers collaboratif / living labs ?

Éléments méthodologiques :

La recherche reposait sur deux études de cas : l'une concernant le Pays Basque, l'autre la communauté de Commune Cœur de Savoie. Elle s'est construite sur :

- Des diagnostics territoriaux réalisés sur les deux territoires pour identifier les verrous sociaux, organisationnels et institutionnels basé sur des entretiens semi-directifs, l'analyse de documentation et de l'observation participante
- Un questionnaire adressé aux habitants et habitantes des deux territoires
- Des living labs entre parties prenantes au niveau produit, organisationnel et territorial

Principaux enseignements

Diagnostic sur la communauté de communes Cœur de Savoie

Cœur de Savoie. Une dynamique collective au chevet d'un projet de recyclerie

Le territoire Cœur de Savoie a permis de dessiner les contours de l'environnement territorial en termes de réparation avec plusieurs initiatives individuelles ou associatives autour de la valorisation des bâches commerciales, du mobilier, du vélo... Ces acteurs ont pu être ou non associés au projet de recyclerie à un moment donné. Celui-ci a connu plusieurs démarrages avortés mais ces cycles successifs ont permis d'avancer sur l'émergence du lieu. Il est à noter une continuité dans le portage par différents acteurs et un passage de relais constant. Les revers au montage ont été de différentes natures : arbitrage sur la pertinence de la réalisation de l'activité, manque de financements (subventions, périmètre et investissements), manque de compétences (ingénierie de projet) ou de locaux adaptés. Les incompréhensions entre certains acteurs ont progressivement fait évoluer la gouvernance du projet vers un portage de l'initiative par une

association reconnue sur le territoire pour son travail d'intégration des personnes sans emploi, la Régie de Territoire. Ce travail de décryptage des relations entre acteurs et des conflits sous-jacents a permis de mettre en exergue des points importants :

L'implication de la collectivité

La communauté de communes est à la fois incitatrice et accompagnatrice mais non porteuse. Celle-ci attend plutôt d'être sollicitée pour appuyer l'initiative que d'être initiatrice elle-même. Ce positionnement est dicté par plusieurs réalités (moyens financiers et humains circonscrits, appropriation et ressenti de l'action publique par les habitants). Les habitants s'emparent peu ou mal des dispositifs qui sont pensés uniquement par la collectivité publique ; ils restent souvent usagers-passifs. Pour qu'un processus de participation s'enclenche, l'idée doit avoir pu circuler entre des citoyens, des associations, des structures privées et la collectivité.

La segmentation du territoire en matière de traitement des déchets

Le ramassage et le traitement des déchets est géré en régie sur une partie du territoire et par un syndicat spécifique sur une autre. Cette segmentation n'est pas facilitante pour mettre au point et appliquer des politiques publiques lisibles pour les habitants en termes de réparation/réutilisation. D'où l'enjeu pour les structures publiques d'harmoniser leurs manières de faire, même si aujourd'hui cette harmonisation se concrétise par le rattrapage d'un territoire sur l'autre plutôt que par un travail en commun.

Diagnostic sur le Pays Basque : des initiatives nombreuses

Le diagnostic sur l'agglomération Pays Basque a mis en lumière une grande diversité d'acteurs spécialisés ou généralistes autour de la réparation qui se connaissent et se reconnaissent. Il existe plusieurs dynamiques individuelles ou associatives pour structurer des recycleries.

La question du statut

Ces acteurs sont à la recherche du « bon » statut, c'est-à-dire d'un cadre juridique, administratif et économique qui leur permette selon leurs objectifs de mobiliser des bénévoles, de recruter des ressources humaines et de percevoir des aides. Ces structures connaissent souvent des périodes d'incertitude et de fragilité puis de stabilisation, au gré des (ré-)orientations des politiques publiques à l'échelle nationale, régionale ou territoriale (ex. modification en profondeur de l'octroi d'emplois aidés).

Réseau, parrains et préfigurateurs

S'il n'existe pas de réseau formel estampillé comme tel réunissant tous les acteurs de la réparation/réutilisation du Pays Basque, d'autres réseaux institués ou plus informels (relations



interpersonnelles, partenariat entre associations présentant les mêmes objectifs) sont présents. Ce réseau informel est déjà opérationnel en ce qui concerne les échanges autour des pratiques et retours d'expériences. Toutefois, ces collaborations s'opèrent principalement d'organisation à organisation selon leurs affinités.

L'implication du syndicat de gestion des déchets

Le syndicat Bil ta Garbi souhaite, en raison de l'étendue de son périmètre d'action, de la légitimité qu'il a au travers de ses compétences, créer un réseau des réparateurs et élaborer en ce sens des événements cherchant à promouvoir la réparation. La stratégie suivie par le syndicat mixte de gestion des déchets pour fédérer les initiatives est aujourd'hui celle du plus petit dénominateur commun (action de sensibilisation collective, par exemple). L'organisation de rencontres entre les structures et d'événements permettant d'informer la population sur l'existant ou ce qui est en voie d'émergence sont des moyens pour y parvenir. Pour autant, faire réseau et travailler la transversalité ne peut être un principe imposé.

Le.s périmètre.s d'action des initiatives de réutilisation/réparation.

La majorité des acteurs de la réparation/réutilisation interrogés s'inscrivent clairement dans des projets de territoire, c'est-à-dire à la fois pour créer de la valeur locale, mais aussi pour affirmer l'identité basque. Plus encore créer un projet de territoire induit de ne pas se limiter aux liens entre « pairs réparateurs », mais de dépasser le cercle des convaincus et de participer à la modification en amont des modes de fabriquer et de jeter.

Apport des diagnostics territoriaux

De ces deux diagnostics ressort qu'il n'y a guère sur ces territoires de « tête de pont » dans les réseaux, ni d'organisateur ni de grand intégrateur. On peut formuler plusieurs hypothèses non exclusives sur cette absence :

- La croyance forte de chacun des acteurs individuels du réseau, quels qu'ils soient, que la décentralisation est la seule forme d'organisation légitime et valable ;
- Le caractère tout à fait marginal des politiques locales en ce qui concerne l'aide aux associations et à l'économie sociale qui conduit les collectivités, à se positionner timidement en accompagnatrices...

Dans le même temps il existe des facteurs territoriaux spécifiques qui peuvent être identifiés dans la structuration des réseaux : opposition littoral/intérieur au Pays Basque, existence de bassins de vie liés aux vallées savoyardes qui permettent d'éviter la concurrence entre structures mais doivent aussi empêcher la mutualisation des approvisionnements et des services.

Des living labs pour lever les freins à la réparation

Sur la base de ces diagnostics, des living labs ont pu être structurés.

La mise en place des living labs

La mise en place des living labs a pour but de structurer des communautés de pratiques et d'imaginer collectivement ce que pourraient être des réseaux territorialisés de la réparation et du réemploi intégrés à des systèmes de gestion des déchets décentralisés à haute valeur sociale et environnementale.

Les living labs permettent, dans une démarche réflexive, de favoriser la culture de la réparation et du réemploi auprès des participants et favoriser la collaboration entre les différents acteurs directement impliqués dans le réemploi et la réparation. Les diagnostics territoriaux, la littérature et des collaborations avec des praticiens ont nourri la conception des living labs afin de restituer aux participants les réalités des territoires et des aléas rencontrés par les porteurs de projet. Les living labs sont développés pour chaque niveau (produit, atelier, territoire) pour répondre aux enjeux suivant :

- Un living lab au niveau 'produit', pour apprendre les gestes de base de la réparation et d'expérimenter par la pratique ce que peut être la réparation ou l'upcycling et d'être informé sur les grands enjeux d'une filière.
- Un living lab au niveau 'atelier', pour aider les participants à concevoir collectivement les modalités de mise en œuvre d'un atelier de réparation en questionnant ses missions et les moyens physiques, organisationnels et humains pour y parvenir et d'être informé sur les enjeux et problématiques de développement de recycleries.
- Un living lab au niveau 'territoire', pour concevoir une recyclerie en considérant ses interactions avec son territoire (ressources, infrastructures et géographie et réseaux d'acteurs), et en assimilant les enjeux accès aux gisements, au foncier, interactions avec les réseaux d'acteurs, contraintes infrastructurelles...

Résultats et perspectives pour les living labs

Communication et apprentissage. Un enjeu important est de saisir la dimension de transmission d'informations entre les individus. Ces informations qui peuvent être de plusieurs types : savoir-faire entre sachants et apprenants ; information sur la compréhension et la non-compréhension face à ce qui se passe (dans l'acte de réparation par exemple...) ; échanges d'idées sur ce qu'est ou pourrait être l'acte de réparation et les conditions pour qu'il puisse s'exercer, se diffuser, etc.

Les living labs ont permis de montrer qu'ils peuvent, à terme, répondre à différents besoins :

Des besoins industriels. Les différents protocoles développés dans le cadre du projet peuvent être adaptés pour répondre à des enjeux d'éco-innovation prenant en compte la réparation et le réemploi. Pour cela, le protocole actuel doit être adapté afin de répondre à des problématiques produits issus directement de l'entreprise.

Des besoins des porteurs de projet et accompagnateur de projets. Le protocole des living labs permet en effet aux porteurs de projet non seulement de sensibiliser les acteurs de son territoire aux enjeux de la réparation, mais également d'identifier les leviers pour développer son activité au sein du territoire (notamment dans le cadre des living labs au niveau territoire)

Des besoins pour les politiques publiques. Les living labs peuvent être un support pertinent pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de la politique de gestion de déchet ou d'économie circulaire. Ainsi, les living labs peuvent être déployés dans le cadre de réunions publiques (type Agenda 21, TEPCV) afin de sensibiliser les différentes parties prenantes du territoire sur les actions à mettre en œuvre.

A la recherche du réparateur inconnu

Les données recueillies par les questionnaires, les entretiens et les living-labs ont permis de mettre en exergue des **registres d'engagement vers la réparation** en prenant en compte l'**appétence** à réparer, la **volonté** ou non de partager les savoirs/savoir-faire, la **capacité** à se débrouiller pour réparer/reprendre/remodeler des objets :

- Le réparateur solitaire, qui aime réparer, possède les outils pour cette pratique mais ne souhaite pas partager son savoir-faire.
- Le réparateur holiste, déjà identifié comme référence dans son entourage et voisinage, prêt à aider et à transmettre ses compétences.
- Le réparateur militant, déjà engagé dans des tiers lieux ou tiers moments de la réparation.
- Le réparateur occasionnel en quête de compétences.
- Le non réparateur, non volontaire à apprendre à réparer.

Il a pu être mis en évidence à quel point la réparation comme pratique doit être comprise au **sens large** (et pas dans sa définition juridique). Elle s'effectue souvent chez soi, dans la famille rapprochée et/ou par les amis. La fréquentation d'espaces dédiés intervient pour des **objets spécifiques** (complexité de la réparation...).

La non réparation n'est pas seulement une question de non appétence et de non compétence, mais aussi - et avant tout - de **temps**... La non réparation résulte

d'un arbitrage entre les différents temps des individus. Il apparaît clairement que tout le monde ne veut pas et ne va pas devenir réparateur. Le Do it Yourself a des limites et ne doit pas être un objectif unique d'action à favoriser.

Recommandations

Recommandations générales à l'égard des collectivités :

- Promouvoir les actes de réparation (raccorder, remettre en état, rétablir une fonctionnalité...) passe par l'utilisation et la reconnaissance des multiples termes, processus, gestes, profils de réparateurs/réparatrices qui s'y rapportent. Il est important de sortir des définitions juridiques ou limitantes pour (dé)montrer aux citoyen.ne.s que non seulement ils en sont capables, mais qu'ils le font déjà souvent sans le conscientiser.
- Il est important que les collectivités travaillent/participent à l'élaboration
 - d'une cartographie locale des acteurs de la réparation de leur territoire (artisans, initiatives de l'économie sociale et solidaire, activités associatives, propositions des grandes enseignes). A ce titre elles peuvent s'appuyer sur les travaux des chambres consulaires mais ne pas s'en contenter pour réaliser un tour d'horizon plus fin et plus large intégrant tous les types de réparation. Cela induit de reconsidérer les acteurs de l'ESS comme de potentiels développeurs économiques au même titre que les entreprises de l'économie conventionnelle.
 - d'une étude des attentes des habitant.e.s du territoire sur les questions de réparation/réutilisation en fonction du territoire.
 - d'une prise en compte des différents engagements vers la réparation pour en accroître le recours.
- Il est important d'identifier les exemples locaux ou proches dont les acteurs peuvent devenir des parrains, c'est-à-dire des personnes physiques ou morales qui peuvent aider, donner des conseils à des acteurs en cours de structuration d'une initiative. La proximité locale permet que les conseils donnés intègrent les spécificités et ressources locales. Ce parrainage est complémentaire à la « formation » que donne l'ADEME et qui permet de voir des exemples



plus lointains. Une vigilance forte doit être portée à éviter le mimétisme ou des cadres trop contraignants qui peuvent freiner les innovations fortes.

- Les collectivités locales doivent clarifier leur rôle : elles doivent assumer jouer un rôle d'animateur territorial et d'accompagnement des porteurs de projet pour qu'ils puissent identifier les sources de financement, le foncier disponible, etc. Elles peuvent travailler à mettre en place des synergies entre les acteurs qu'elles auront préalablement intégré dans une réflexion collaborative. Les visions descendantes et trop administratives peuvent figer toute tentative d'innovation.
- Les politiques publiques doivent être déségmentées : ne pas traiter la question de la réparation par le seul biais des déchets et en limiter par là-même la réflexion à des syndicats spécialisés (où les questions sont traitées d'un point de vue technique). Il faut repolitiser la gestion des déchets et singulièrement de la réparation pour qu'elle devienne une action publique transversale à l'intersection du développement économique, des questions environnementales et de la citoyenneté.
- Les collectivités locales doivent favoriser la proximité, l'accessibilité et la lisibilité des lieux de réparation/réutilisation, via la décentralisation des moments ou de espaces où la réparation est possible.
- Au fur et à mesure de la rénovation des déchetteries, il est nécessaire de prévoir des espaces dédiés pour le prélèvement et la récupération pour les acteurs de l'ESS ou autres acteurs.

La recyclerie du futur à l'attention des porteurs de projet

Les tiers-lieux de la réparation et de la réutilisation sont des espaces d'échange de pratique et de réassurance pour les consommateurs.

- Il n'existe pas de modèle unique et prédéfini de la recyclerie du futur. Il s'agit davantage de structurer des réseaux plutôt que des lieux uniques et uniformes.
 - D'où la nécessité de ne pas se focaliser sur la création d'un lieu s'il n'y a pas de porteur et de réseau d'action.
- Des lieux à penser selon les ressources locales (les bénévoles, les artisans, les compétences...) et les attentes/compétences des habitant.e.s. Éviter de plaquer les bonnes pratiques qu'elles soient proches ou lointaines : territorialiser et ancrer le projet

visant à réparer et réutiliser en lien avec les ressources.

- Favoriser l'accessibilité et la lisibilité des lieux de réparation/réutilisation. Et si le manque de foncier disponible dans les centre-villes ou zones très accessibles, penser potentiellement à dissocier les lieux de stockage et de tri, des espaces de vente et d'ateliers.

Recommandations pour l'organisation de living labs

Les living labs s'avèrent être des outils pertinents pour les structures d'accompagnement des porteurs de projets de recyclerie ou de projets territoriaux (incubateurs, PTCE, chambres consulaires).

- Les living labs ne permettent pas d'initier des projets de recyclerie mais confortent les porteurs et participants dans leurs pratiques actuelles. Ils permettent la constitution et l'émulation au sein de ces groupes. Il sera donc important d'identifier et mobiliser des individus ou collectifs moteurs pour la démarche auxquels pourront s'agglomérer des acteurs non sensibilisés.
- Les living labs permettent de multiplier les canaux d'apprentissage : d'une part, la transmission de connaissances et savoir-faire par des experts (artisans, animateurs) et, d'autre part, de favoriser la collaboration et les apprentissages croisés entre les participants. De plus, une information claire sur les enjeux globaux et des filières abordées (textile, ameublement...) doit être apportée aux participants durant les ateliers sous forme de conférence, d'exposition, de discussions de groupes.
- Bien que les living labs puissent être développés individuellement, l'approche multi-niveau (produit, atelier, territoire) s'avère nécessaire pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière (politiques, artisans, habitants, porteurs de projets, habitants, gestionnaires de déchets). Cette mobilisation pouvant être asynchrone, la capitalisation des réflexions est un enjeu du déploiement des ateliers collaboratifs. Elle pourra être faite par des captations vidéos, la description des processus de conception, la documentation des processus créatifs et des prototypes réalisés...).
- Le déploiement d'une recyclerie s'inscrit dans un processus long partant de la co-construction de l'offre (mission, type de recyclerie), sa mise en œuvre (lieu, modèle économique) et son inscription à long terme



dans les systèmes de gestion de déchets et de consommation. La collectivité veillera à apporter son support sous différentes formes (connaissances des acteurs, ressources matérielles et/ou financières, ingénierie projet, intégration dans les plans locaux de gestion des déchets). Le déploiement des living labs seuls n'est pas suffisant mais doit s'inscrire dans ce temps long.

- Les living labs concernant la prolongation de la durée de vie des produits (réparation, upcycling) permettent la mobilisation des habitants déjà concernés par une pratique (couture, bricolage). Une attention particulière devra être portée au recrutement de novices et à la participation d'experts à l'animation (artisans).
- Les living labs au niveau recyclerie permettent de co-construire la vision et son opérationnalisation (modèle d'affaire, organisation interne...) et s'adressent particulièrement aux porteurs de projets et partenaires directs (élus et techniciens des collectivités, financeurs, structures d'accompagnement...). Une attention sera apportée au recrutement d'acteurs conventionnels de la fin de vie des produits (gestionnaires de déchets, artisans...) et des metteurs sur le marché (industriels, concepteurs...) afin d'ouvrir la possibilité d'hybridation des modèles économiques.
- Les living labs au niveau territoire (tissus socio-économique, réseaux d'acteurs, enjeux et ressources locales) permet de prendre en compte l'ensemble des acteurs et ressources disponibles sur un territoire.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : XXXXXXXX

Projet de recherche coordonné par : Julie Gobert, ENPC, julie.gobert@enpc.fr

Coordination technique - ADEME : BLOQUEL Marianne

Direction/Service : XXXXX

Date de démarrage (Durée) : 27 mois

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : Bil ta Garbi et la communauté de Communes Cœur de Savoie

Territoire(s) concerné(s) : Communes et Intercommunalités





Ce document est diffusé par l'ADEME

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L. 122-10 à L. 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe



LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous un regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

